

# MON INSCRIPTION

---

**M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE** 16

---

---

**CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS** 18

---

---

**MA CARTE ÉTUDIANTE** 20

---

---

**MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE** 22

---

---

**AMÉNAGEMENT DE MA SCOLARITÉ** 26

---

---

**EXONÉRATION DE MES DROITS D'INSCRIPTION** 28

---



# M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE

## Comment s'inscrire à l'UPEC ?



1

### Paiement CVEC

Je règle ma contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) sur :

[cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

Et je télécharge mon attestation.



2

### Première inscription

♦ Je m'inscris pour la première fois en ligne sur :

[iaprimo.u-pec.fr](http://iaprimo.u-pec.fr)

♦ ou en présentiel en récupérant un dossier auprès de ma scolarité.



### Création de mot de passe

Je reçois par mail un lien pour personnaliser mon mot de passe UPEC.



2

### Réinscription

Les réinscriptions se font via eCampus.

[eCampus.u-pec.fr](http://eCampus.u-pec.fr)



3

### Constitution du dossier

- ♦ Je dépose mes pièces justificatives sur eCampus → pièces justificatives
- ♦ Je prends rendez-vous sur la plateforme indiquée sur le dossier et je me présente le jour "J" au SIOE\* (Bâtiment I1) avec mon dossier et mes pièces.



### Un problème ?

Contactez notre support en ligne ou par téléphone.

[support-inscription.u-pec.fr](http://support-inscription.u-pec.fr)

01 45 17 12 00



4

### Inscription validée

Je reçois mes certificats de scolarité et ma carte étudiante par voie postale (inscription en ligne).



**SUPPORT INSCRIPTION**  
01 45 17 12 00  
Lun-Ven : 10h-16h  
[support-inscription.u-pec.fr](http://support-inscription.u-pec.fr)

# CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

## Ma CVEC

Chaque étudiant en formation initiale doit obligatoirement s'acquitter (en fonction de sa situation) auprès du Crous de cette redevance et obtenir son attestation d'acquittement (par paiement ou exonération) avant de s'inscrire dans son établissement d'enseignement supérieur.

### POUR FAIRE QUOI ?

- ◆ **Pour ma santé** : accéder plus facilement aux soins sur le campus et améliorer la politique de prévention. Déployer le dispositif des étudiants relais-santé (ERS).
- ◆ **Pour favoriser l'accompagnement social** : renforcer et améliorer l'action sociale de l'université.
- ◆ **Pour soutenir mes initiatives** : financer des projets étudiants et faire vivre la vie associative et de campus.
- ◆ **Pour développer la pratique sportive** : un meilleur accès à des activités et des événements sportifs.
- ◆ **Pour faire vivre les arts et la culture** : organisation et accès à des expositions, des manifestations culturelles et à des ateliers de pratique artistique, événementiels sur les campus.



#### LE LABEL CVEC

Le label CVEC me permet d'identifier les projets ou événements financés grâce à ma contribution.



## Une carte européenne

### Ma carte étudiante européenne multiservices



Suite à ma première inscription, je reçois ma carte étudiante européenne multiservices. Véritable pièce d'identité étudiante, la carte européenne me permet grâce à un support unique :

- ◆ d'attester de mon identité étudiante : examens, accès aux salles informatiques en libre-service...
- ◆ de régler les services du CROUS : restaurants universitaires, cafétérias...
- ◆ d'accéder aux services documentaires du Service commun de documentation (prêt d'ouvrages...);
- ◆ de régler mes impressions et photocopies effectuées dans les salles informatiques en libre-service et dans les bibliothèques universitaires.

## J'ai perdu ma carte ?

Les demandes de nouvelle carte sont à effectuer directement au Service Inscription et Organisation des Études (SIOE). Toute réimpression d'une nouvelle carte sera facturée 8 euros.

## Une carte pour toute l'Europe

Avec un hologramme européen et une reconnaissance électronique partout en Europe, la carte étudiante européenne est reconnue sur tous les campus et facilite l'accès aux services. Mon statut d'étudiant prend une dimension européenne. Ce statut se traduit par un accès simplifié aux services étudiants, à mes droits et facilite ma mobilité.

Mon statut d'étudiant européen est reconnu et authentifié, je peux utiliser ma carte pour entrer sur un campus, dans une bibliothèque universitaire, un restaurant universitaire, obtenir des tarifs étudiants pour acheter un café, payer des photocopies, et tout service, droit, tarif, lié à ma condition d'étudiant.



**SUPPORT INSCRIPTION**

01 45 17 12 00

Lun-Ven : 10h-16h

<https://support-inscription.u-pec.fr/>



# MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

## Des services pour réussir

### Mes ressources numériques

Je dispose désormais d'un compte numérique étudiant et d'une adresse mail au format `prenom.nom@etu.u-pec.fr`.

Mes nouveaux identifiants me permettent d'accéder à l'ensemble des services numériques proposés par l'université (Office 365, messagerie, cours en ligne, emploi du temps en ligne, eCampus).

Pour sécuriser mon compte numérique ou changer mon mot de passe, je dois :

**1.** Saisir mon **numéro d'étudiant\*** et mon adresse de messagerie personnelle (`p.nom@mail.com`) communiquée à l'université lors de mon inscription.

\*Numéro de 7 ou 8 chiffres indiqué sur ma carte d'étudiant.

**2.** Une fois ces informations validées, **je reçois un email avec un lien** me permettant de créer mon mot de passe.

### Mes services :

- ◆ eCampus : mon portail numérique de services ;
- ◆ la carte étudiante multiservices ;
- ◆ l'informatique en libre-service ;
- ◆ le pack Office 365 gratuit à télécharger sur mon PC, mon Mac ou ma tablette (10 licences par étudiant) et l'environnement connecté Office 365 ;
- ◆ ma messagerie Outlook étudiante `etu.u-pec.fr` ;
- ◆ le Wi-Fi étudiant ;
- ◆ Eprel : plateforme de cours et ressources pédagogiques en ligne ;
- ◆ Athena, le portail de nos bibliothèques universitaires ;
- ◆ le système de paiement Izly ;
- ◆ le portail d'impression en ligne.

## Mon wifi partout, sur tous les campus

**Mon compte numérique (UPEC) me permet un accès gratuit au réseau Wi-Fi Eduroam.**

Il offre un accès sans fil sécurisé à Internet sur tous les sites de l'UPEC et, lors de mes déplacements, dans tous les établissements membres en France et dans le monde.

## eCampus

**Le portail eCampus me propose de multiples services, ressources et outils en ligne. J'ai la possibilité de :**

- ◆ visualiser mon emploi du temps ;
- ◆ accéder à ma messagerie ;
- ◆ stocker et partager mes documents ;
- ◆ suivre mes démarches administratives ;
- ◆ consulter la bibliothèque ;
- ◆ rechercher des offres de stages et d'emplois.

Personnalisable, eCampus me permet de constituer mon bureau virtuel comme bon me semble, mais aussi d'échanger au sein de communautés d'intérêt (composantes, entraide, etc.).

Tout au long de l'année le portail est enrichi de contenus : actualités, aides et conseils, événements, etc.



# L'UPEC en ligne

## Les sites de l'UPEC

L'environnement numérique de l'UPEC, c'est mon eCampus, un site institutionnel, des sites de composantes, un site des bibliothèques, un site en anglais et des sites événementiels.

## La bibliothèque en ligne

J'accède aux nombreuses collections et aux services en ligne des bibliothèques en utilisant mes identifiants et mots de passe UPEC habituels.

## La newsletter étudiante

Chaque mois, sur la messagerie étudiante, je suis toute l'actualité de l'UPEC et de la vie de campus dans ma newsletter étudiante. Je souhaite diffuser une information dans la newsletter ? Une seule adresse [newsetu@u-pec.fr](mailto:newsetu@u-pec.fr)

## UPEC Le Mag

Un nouveau magazine en ligne trimestriel, qui aborde l'actualité scientifique, pédagogique et innovante de l'université, ses grands projets, sa vie de campus, etc. Reportages, portraits, regards croisés, interviews, articles courts... UPEC le Mag m'offre un panorama de tout ce qui fait la richesse de la vie de l'UPEC !

# AMÉNAGEMENT DE MA SCOLARITÉ

## Conditions d'études spéciales

Si ma situation personnelle, sociale ou professionnelle est particulière, je peux bénéficier de conditions d'études spéciales.

### Pour qui ?

Les étudiants salariés, les étudiants engagés, les étudiants-entrepreneurs, les artistes et sportifs de haut niveau, les étudiants en situation de handicap, les étudiants chargés de famille.

### Quels sont les aménagements possibles ?

L'organisation de l'emploi du temps, l'aménagement des examens, un accompagnement personnalisé (tutorat, cours de soutien), l'aménagement de la durée du cursus d'études, le recours à l'enseignement à distance et aux technologies numériques...



## Comment en bénéficier ?

### PROCÉDURE

Je dois déposer à l'administration une demande écrite adressée au **responsable de formation** avant la première épreuve de contrôle continu semestrielle et au plus tard trois semaines après le début des enseignements et présenter les justificatifs correspondants à ma situation.

### CONDITIONS

- ◆ **Étudiants salariés** : un contrat de travail ou un contrat d'intérim précisant les contraintes de calendrier et de présence.
- ◆ **Sportifs de haut niveau** : être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau ou la liste espoir arrêtée par le ministère chargé des sports ; appartenir à des structures d'entraînement labellisés par le ministère chargé des sports ; être juge ou arbitre et inscrit sur la liste de haut niveau établie par le ministère chargé des sports.
- ◆ **Artistes de haut niveau** : être inscrit dans une formation au sein d'un établissement à rayonnement régional ou national, ou dans des établissements avec lesquels l'UPEC a signé une convention de partenariat.

Pour faire connaître ma situation, pour toute information complémentaire, pour transmettre mes pièces, je me rapproche de ma scolarité de filière.



### MES SCOLARITÉS DE FILIÈRES :

<https://www.u-pec.fr/fr/formation/etudes-et-scolarité/vos-scolarités-de-filière>



# EXONÉRATION DE MES DROITS D'INSCRIPTION

## Demande d'exonération

Conformément à l'article R719-50 du Code de l'Éducation, l'UPEC a mis en œuvre une procédure d'exonération pour les étudiants non boursiers en raison de leur situation personnelle.

Je dois effectuer une demande d'exonération des droits d'inscription qui sera étudiée par la commission dédiée. Elle proposera ses décisions d'exonération au président de l'université qui arrêtera la décision.

### Je suis stagiaire de la formation continue

Je bénéficie d'un traitement individualisé de mes démarches administratives.

Le pôle formation continue de ma composante est mon interlocuteur privilégié. Afin d'obtenir ma carte étudiante et mes certificats, il me sera demandé de compléter un dossier d'inscription et de joindre les pièces requises. Cette inscription me permettra d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'UPEC.



**MES DOCUMENTS  
UTILES :**

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/candidature-et-inscriptions/formulaire-de-demande-d-exoneration-des-droits-d-inscription>

